

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 06/12/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 décembre 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le treize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROLLIN), MM. LAMOTHE, DUBOS (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), BATS, DUCASSE, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN (a procuration pour Mme ROCA), MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : Mmes ROLLIN (a donné procuration à Mme DEGOS), ROCA (a donné procuration à Mme DUBUN), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à M. DUBOS).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

VILLE de TARTAS Conseil Municipal du 13 décembre 2010

**Séance C
délibération n°8**

OBJET : Approbation du règlement de fonctionnement de la Garderie Municipale

Rapporteur : Mme DEGOS

Sur proposition de la commission « EDUCATION » de la Ville, le projet de règlement de la Garderie municipale, joint au présent projet de délibération est approuvé, pour une application immédiate.

« DOCUMENT joint »

Le conseil municipal

Oui l'exposé du rapporteur, vote à l'unanimité
APPROUVE le projet de règlement de la garderie municipale

AUTORISE monsieur le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant

AURORISE le recouvrement des tarifs de la garderie par titres de recettes ou au moyen d'une régie de recettes

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus....

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES